

ANNONCES LÉGALES

Depuis le 1^{er} janvier 2015, et conformément à l'arrêté du 19 décembre 2014 (NOR : MCCE1412419A) relatif aux tarifs annuels et modalités de publication des annonces judiciaires et légales, toute annonce légale doit désormais comporter un titre.

COMMUNE DE DREUX

Enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme Annule et remplace

Par arrêt, le maire de DREUX a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, le président du Tribunal Administratif a désigné **M. Alain FERRAND** en qualité de Commissaire-Enquêteur, **M. Michel BAC-CARD** en qualité de suppléant.

L'enquête se déroulera au Guichet Unique de DREUX du **16/10/2023 - 9h au 20/11/2023 - 17h**, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit 36 jours consécutifs.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté sur le site internet suivant : www.dreux.com et des observations peuvent être consignées dans le registre disponible en mairie, par courrier adressé à Monsieur le Commissaire-Enquêteur (enquête publique sur la révision du PLU), Mairie de Dreux, Service Urbanisme, 2, rue de Châteaudun, 28100 DREUX ou par voie électronique : urbanisme@ville-dreux.fr (objet du courriel : enquête publique sur la révision du PLU).

M. le Commissaire-Enquêteur tiendra des permanences en Mairie de DREUX, 2, rue de Châteaudun, 28100 DREUX.

– Le 16 octobre 2023, de 9h à 12h.

– Le 7 novembre 2023, de 14h à 17h.

– Le 20 novembre 2023, de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête publique, et au regard du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur, le conseil municipal décidera d'approuver ou non ce dossier.

J.H.N. 28150 Templerie

Société par Actions Simplifiée
au capital de 2.000 €
Siège social Herville
28150 LOUVILLE-LA-CHENARD

Avis de constitution

Aux termes d'un Acte Sous Seing Privé en date à CHARTRES 28000, du 22 septembre 2023, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

J.H.N. 28150 Templerie

Forme : Société par Actions Simplifiée à Associé Unique.

Siège social : Herville 28150, LOUVILLE-LA-CHENARD.

Objet social : achat, vente, conditionnement, stockage de tous produits agricoles et de toute production issue de toute exploitation agricole ; Tous services et prestations dédiés aux entreprises, toutes activités, prestations et/ou opérations de négoce, courtage, importation, exportation, commercialisation et approvisionnement en France et à l'Étranger, de tous produits agricoles et/ou de toutes productions agricoles ; Réalisation de tous travaux agricoles, travaux à façon en faveur, au profit ou pour le compte des entreprises ou des exploitations agricoles et, notamment, les activités de préparation du sol, semis, récoltes, épandage, etc. ; Achat, vente, location de tous matériels agricoles ; Prise d'intérêts et/ou de participation dans toutes sociétés industrielles, commerciales, financières ou autres, constituées ou à constituer.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Apports : en numéraire exclusivement 2.000 €.

Capital social : 2.000 €.

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.

Président de la société : Mme HULLOT Julie, domiciliée à Herville, commune de LOUVILLE-LA-CHENARD 28150, désignée pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chartres.

Pour avis, le **Président**.

Société Civile Immobilière TOMCLAIR

Capital social 60.000 €
Siège social 4, rue Jean Moulin
28130 SAINT-PIAT
423 797 190 RCS CHARTRES

Avis de nomination de cogérant

Au cours de l'Assemblée Générale du 08/12/2022 la collectivité des associées a nommé **Monsieur Yvan MAGOT** cogérant ; suite au décès de son épouse **Madame Claire BOISTIÈRE-MAGOT**.

Pour avis.

CEPG SARL

au capital de 21.500€
Siège social 27, rue Creuse
28630 THIVARS
481 124 873 RCS CHARTRES

Aux termes des décisions du 01/09/2023 l'associé unique a décidé de :

– transformer la société en Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle sans la création d'un être moral nouveau à compter du 30/09/2023. Le capital social, la dénomination sociale, l'objet social, la durée et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés,

– nommer à compter du 30/09/2023 et pour une durée illimitée **M. Didier GUERINOT** demeurant 27, rue Creuse, 28630 THIVARS, en qualité de président.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de Gérant assurées par **M. Didier GUERINOT**.

Modification des statuts en conséquence.

Pour avis,

le Gérant, **Monsieur Didier GUERINOT**.

Avis de constitution

Aux termes d'un acte ssp en date à VAU-PILLON (28) du 21/09/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique.

Dénomination sociale : AUX PRECIEUX PAYSAGES

Siège social : 3, résidence du Ruisseau, 28240 VAU-PILLON.

Objet social : entretien espaces verts ; débroussaillage, taille, abattage, élagage, désherbage, tonte ; création et entretien des abords paysagers, petits travaux d'ouvrages paysagers sans bâti béton (édification de murs en pierres sèches, installation d'arrosage, ...) ; création de potagers ; transport de végétaux ; tous travaux et services se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de Chartres.

Capital social : 3.000 €.

Gérant : **M. Julien BEROUARD** demeurant 3, résidence du Ruisseau, 28240 VAU-PILLON.

RUBICON GROUP

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.600.506 €
Siège social 2, route de Houdan
28210 FAVEROLLES
828 240 903 RCS CHARTRES

FILLON ENTREPRISE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 2.390.254 €
Siège social 2, route de Houdan
28210 FAVEROLLES
531 748 309 RCS CHARTRES

Aux termes des décisions de l'associé unique du 15/09/2023, la société **RUBICON GROUP** a approuvé le projet de traité de fusion du 30/06/2023 avec la société **FILLON ENTREPRISE**, les apports effectués ainsi que leur évaluation.

La société **RUBICON GROUP** étant propriétaire de la totalité des actions de la société **FILLON ENTREPRISE** depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Chartres, la fusion n'a pas entraîné d'augmentation de capital et la société absorbée a, du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, été immédiatement dissoute sans liquidation.

La différence entre la valeur nette des biens apportés, soit 10.581.364 € et la valeur nette comptable dans les livres de la société **RUBICON GROUP** des 2.390.254 actions de **FILLON ENTREPRISE** dont elle est propriétaire, soit 10.138.494 €, constitue un boni de fusion de 442.870 €.

QUENTIN VOVES

SAS au capital de 15.000 €
19, rue Pasteur - VOVES
28150 LES VILLAGES-VOVÉENS
338 911 977 RCS CHARTRES

L'AGE du 01/09/2023 a décidé de supprimer le sigle et l'enseigne **SARL QUENTIN** du KBIS.

Dépôt RCS Chartres.



Maître Patricia JEANSON
Notaire associé
de la SARL NOTAIRES
DE BEAUCE
à ORGÈRES-EN-BEAUCE
28140 - 3, rue de Carton
avec bureau annexe permanent
JANVILLE-EN-BEAUCE 28310
3, place Georges Clemenceau - JANVILLE

Monsieur Jean, Robert GOIMBAULT, retraité, né à DREUX 28100, le 02 février 1953 et **Madame Mireille, Micheline PARIS**, retraitée, née à SAINT-ULPHACE 72320, le 27 avril 1955, demeurant ensemble à JANVILLE 28310, 2, place du Martroi, mariés à la Mairie de SAINT-ULPHACE 72320, le 27 avril 1974, initialement sous le régime légal de la communauté d'acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par **M^e Patricia JEANSON**, notaire à ORGÈRES-EN-BEAUCE, le 15 septembre 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de **M^e Patricia JEANSON**, notaire à ORGÈRES-EN-BEAUCE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du Tribunal Judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil, **M^e Patricia JEANSON**.

Avis de constitution

Par Acte Sous Seing Privé en date du 18 septembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à Associé Unique.

Dénomination : DUNOTEL

Capital social : 100.000 € divisé en 100.000 actions de 1 € chacune.

Siège : 9, La Varenne Hodier à DONNE-MAIN-SAINT-MAMES 28200.

Objet : en France et à l'étranger, l'exploitation de tout établissement hôtelier, de tout hôtel, restaurant, bar, brasserie et services assimilés tels que repas et boissons ainsi que toute acquisition de terrains et constructions, achats de parts sociales et actions dans ces domaines d'activité ; la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance ; et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque associé a le droit de participer aux décisions et dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède.

Agrément : en cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées ou transmises à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés représentant plus de la moitié des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : la société **ASSISTANCES CONSEILS TECHNIQUES - A.C.T.**, Société par Actions Simplifiée dont le siège social est situé 108, chemin du Riou à Vence 06140 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRASSE sous le numéro 443 941 927 ;

Directeur général : la société **MHATEL 30**, Société par Actions Simplifiée dont le siège social est situé 22, rue Louis Laverne à LOU-DEAC 22600 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-BRIEUC sous le numéro 848 519 138.

Immatriculation au RCS de Chartres.

Pour avis, le **Président**.

SCEA DU GRAND VILLAGE

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 164.000 €
Siège social Grand Village
28160 YÈVRES
754 071 207 RCS CHARTRES

Le 15 septembre 2023, **M. Bertrand TOURY**, associé unique et gérant de la société, a décidé la dissolution anticipée. **M. Bertrand TOURY**, demeurant au siège de la société, a été nommé liquidateur.

Le siège de liquidation reste fixé à Grand Village, 28160 YÈVRES.

Pour avis.

EARL DAVID GAILLARD

en liquidation
au capital social de 100.000 €
Siège social 30, Grande Rue
28500 BOISSY-EN-DROUVAIS
RCS 480 072 248

Clôture de liquidation

L'associé unique a décidé en date du 30/08/2023 d'approuver les comptes définitifs de liquidation, de donner quitus de sa gestion à **M. Jean-Marc DAVID** demeurant 30, Grande Rue, 28500 BOISSY-EN-DROUVAIS, de le décharger de son mandat de liquidateur et de constater la clôture de la liquidation à effet du 31/12/2022.

Dépôt des comptes de liquidation au RCS de Chartres.

Pour avis, le **Liquidateur**.

SASU AF ISOLATION

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social 75, rue Louis Armand
28200 CHATEAUDUN
882 655 962 RCS CHARTRES

Avis de dissolution

Le 31 décembre 2022, les associés réunis en Assemblée Générale Extraordinaire ont décidé la dissolution anticipée de ladite société à la clôture de l'exercice social le 31 décembre 2022.

L'Associé unique décide de nommer **OZUGUR Nuretinn**, président de la société comme liquidateur pendant la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 75, rue Louis Armand, 28200 CHATEAUDUN. C'est à cette adresse que la correspondance, les documents et actes devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Chartres 28000.

Pour avis et mention,

M. OZUGUR Nuretinn, Liquidateur.

IMAG'IN

Société à Responsabilité Limitée
transformée en Société par Actions Simplifiée
au capital de 5.716,84 €
Siège social Z.A. La Torche
28630 BARJOUVILLE
401 544 978 RCS CHARTRES

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 5.716,84 €.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la société.

Madame Fabienne MARTEAU, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la société est dirigée par :

Président de la société : **Madame Fabienne MARTEAU** demeurant 9, rue du Voisinnet, 28300 CLÉVILLIERS.

Pour avis, le **Président**.

L'Écho de Brou

est habilité à publier
les annonces

judiciaires et légales

pour l'ensemble du département

d'Eure-et-Loir

ANNONCES LÉGALES



MBL

SAS au capital de 1.000 €
Siège social 3, rue Philippe Lamirault
28480 THIRON-GARDAIS
902 721 281 RCS CHARTRES

L'AGE du 05/09/2023, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, le **Président**.

Par acte SSP du 12/09/2023, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : NAS'FORMA

Objet social : formation des adultes, formation continue et plus généralement toutes prestations de services liées à la formation.

Siège social : 5, rue de la Volaille, 28210 NOGENT-LE-ROI.

Capital : 100 €.

Durée : 99 ans.

Président : M. AMEJOU NASSYM Frédéric demeurant 5, rue de la Volaille, 28210 NOGENT-LE-ROI.

Admission aux assemblées et droits de votes : suivant décision de l'actionnaire unique.

Clause d'agrément : suivant décision de l'actionnaire unique.

Immatriculation au RCS de Chartres.

ENTREPRISE GIRARD ET FILS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 136.251,33 €
Siège social L'Oisillière
28200 LANNERAY
806 920 518 RCS CHARTRES

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2023 : il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/03/2023 et sa mise en liquidation.

L'Assemblée Générale susvisée a nommé comme liquidateur **Monsieur François GIRARD** demeurant 5, rue de la Mairie, 28200 LANNERAY, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 5, rue de la Mairie, 28200 LANNERAY, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Chartres.

Mention sera faite au RCS de Chartres.

Pour avis.

ALTER EGO NOTAIRES
Notaires associés
à AUNEAU 28700

SAS ALTER EGO NOTAIRES
M^e Benoît JOURDIN
Notaire Associé
1, rue Emile Labiche
28700 AUNEAU-BLEURY
SAINT-SYMPHORIEN

Avis d'aménagement de régime matrimonial

Article 1397 du Code civil

Suivant acte reçu par M^e Benoît JOURDIN, notaire de l'office notarial à AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN 28700, le 12 septembre 2023, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial avec apports de biens immobiliers bâtis de l'époux sis à GALLARDON 28320, l'un 6, rue Raide et 2, rue des Templiers, et l'autre 34, rue de la Porte de Chartres, entre : **Monsieur Jean-Pierre, Georges, René NOLLET** et **Madame Josiane, Lucienne, Suzanne MAUPIN** demeurant à GALLARDON 28320, 2, rue des Templiers.

Mariés à la mairie de COMBRES 28480, le 26 février 1964 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par **Maitre PEZARD**, notaire à LA LOUPE 28240, le 20 février 1964. Ledit régime non modifié.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de M^e JOURDIN, notaire à AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN 28700, 1, rue Emile Labiche.

Pour avis et mention, M^e Benoît JOURDIN.

SIGER

Société à Responsabilité Limitée
transformée en Société par Actions Simplifiée
au capital de 200.400 €
Siège social 13, rue des Pierres Missigault
28630 BARJOUVILLE
534 319 231 RCS CHARTRES

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 200.400 €.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la société.

Madame Fabienne MARTEAU, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la société est dirigée par :

Président de la société : Madame Fabienne MARTEAU demeurant 9, rue du Voisinet, 28300 CLÉVILLIERS.

Pour avis, le **Président**.

COMMUNAUTÉ COMMUNES DES PORTES EURÉLIENNES D'ILE-DE-FRANCE

Avis d'enquête publique Modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de PIERRES

Par délibération de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France a été prescrite la révision allégée du PLU de la commune de PIERRES en date du 16 septembre 2021.

Par arrêté du 12 septembre 2023, le président de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision allégée du PLU de PIERRES.

A cet effet, Madame la présidente du Tribunal Administratif d'Orléans a désigné M. **ERRARD** en qualité de Commissaire-Enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du **16 octobre 2023 au 16 novembre 2023 inclus**. Un dossier sera déposé à la mairie de Pierres aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur ERRARD recevra à la mairie de PIERRES :

- **lundi 16 octobre 2023 de 14h30 à 17h00,**
- **samedi 28 octobre 2023 de 9h00 à 12h00,**
- **jeudi 16 novembre 2023 de 14h00 à 17h00.**

Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier (www.mairie-pierres.fr ou sur papier à la mairie de PIERRES) et les observations concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de PIERRES pourront être consignées sur un registre.

Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire-Enquêteur, Mairie de PIERRES, place Jean Moulin à PIERRES 28130.

Édité par la S.A.R.L.

L'Écho de Brou

au capital de 41.600 €
Siège : 15, rue de la République, 28160 BROU
Tél. 02 37 47 00 52

Le directeur de la publication, responsable de la rédaction : **Jean-Claude BIZEAU**

Associés : M^{me} René BIZEAU
M. Jean-Claude BIZEAU

Abonnement : 1 an : 55 €

Journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'Eure-et-Loir.
C.P.P.A.P. n° 1023 | 83766
Imprimerie de L'Écho de Brou
Toute reproduction interdite

